



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat  
général**

# **EMPRUNTS GAGÉS PAR LES ANNUITÉS (OBLIGATIONS DU TRÉSOR AU TITRE DES DOMMAGES DE GUERRE 1914- 1918)**

**(Direction générale du Trésor, 1921-1948)**

## **Répertoire méthodique détaillé**

établi par Estelle Baudet

1ère édition électronique

Centre des archives économiques et financières  
Savigny-le-Temple

2022

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.  
Il est en français.  
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD  
(version 2002).

## Sommaire

Emprunts en vue de reconstruction après la Première guerre mondiale.....	6
<b>Emprunts effectués par divers groupements.....</b>	<b>6</b>
<b>Emprunts effectués par des départements et des villes.....</b>	<b>7</b>

**Référence**

B-0009144/1 – B-009160/2

**Niveau de description**

Dossier

**Intitulé**

Emprunts gagés par les annuités (obligations du Trésor au titre des dommages de guerre 1914-1918).

**Dates extrêmes**

1921-1948

**Noms des principaux producteurs**

Direction générale du Trésor

**Importance matérielle**

14 boîtes soit 1,51 mètres linéaires

**Langue des documents**

Français

**Institution responsable de l'accès intellectuel**

Service des archives économiques et financières

**Localisation physique**

Savigny-le-Temple (77)

**Conditions d'accès**

En application du code du patrimoine, l'ensemble des documents est librement communicable.

**Conditions d'utilisation**

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

**Modalités d'entrée**

Versement PH 002/72, de juillet 1972

**Historique du producteur**

La loi du 30 août 1940 transforme la direction du mouvement général des fonds en direction du Trésor qu'elle limite à la gestion interne, les relations financières internationales étant réservées à une direction des finances extérieures nouvellement créée. Mais la mise en oeuvre du plan Marshall donne à la direction du trésor un positionnement majeur (décret du 30 juillet 1948). Tout en gardant la compétence relative au mouvement général des fonds, elle étend ses missions à la conversion de l'administration des finances à l'économie : désormais, elle coordonne le financement des investissements publics, par l'intermédiaire successivement de la commission des investissements (décret du 10 juin 1948), du Fonds de développement économique et social (FDES) (décret du 30 juin 1955) et du comité des investissements à caractère économique et social (décret du 27 novembre 1996). À la suite des nationalisations de l'après-guerre, elle se voit également attribuer un rôle dans le contrôle des entreprises publiques et dans la mise en place de l'État actionnaire. Sa tutelle sur les entreprises

nationalisées, d'abord purement financière, devient progressivement technique, étayée par une fonction de "transformateur d'épargne" en investissements à long terme. De toutes ces missions, il résulte une large implication de sa part dans la transformation de la structure industrielle de la France. En 1948, la direction du trésor reprend le bureau de statistiques et d'études financières, et le transforme en 1953 en service des études économiques et financières. Cet outil d'analyse et de prévision économiques est érigé en direction de la prévision en 1965. Cette même année, la direction du trésor récupère un grand nombre d'attributions de la direction des finances extérieures (décret du 1er juin 1965). L'expansion de ses activités reste étroitement liée à celle des missions de la direction du budget, s'agissant de la préparation, du contrôle et de l'exécution des opérations financières et de trésorerie. En matière budgétaire, la distinction ministère de l'économie / ministère du budget (de 1978 à 1981, puis de nouveau à partir de 1994) provoque la séparation de la direction du Trésor des comptes du Trésor et des administrations financières. Collectant et distribuant les fonds, pilote de la mission de contrôle des activités financières (décret du 24 juillet 1984, décret du 19 mai 2004), la direction du Trésor joue également un rôle de premier plan dans la réforme du secteur bancaire. Elle soutient, sous sa tutelle directe, le développement du secteur parapublic correspondant et participe au développement du marché financier. Enfin, une nouvelle sous-direction est créée avec le transfert des attributions de la direction des assurances (décret du 8 février 1991). Le mouvement de privatisation d'entreprises industrielles et de banques commencé en 1986 rétrécit le périmètre d'intervention de la DT et aboutit à la transformation de la sous-direction qui était chargée de la gestion des actifs de l'État dans les entreprises publiques en un service à compétence nationale rattaché au directeur du Trésor, l'Agence des participations de l'État (décret du 9 septembre 2004 et arrêté du 11 octobre 2004). Enfin, la mission historique de gestion de la dette publique est confiée à un autre service à compétence nationale également rattaché au directeur du Trésor, l'Agence de la dette, dite Agence France Trésor (arrêté du 8 février 2001). En 2004 (décret n° 2004-1203 du 15 novembre 2004), la direction du trésor est absorbée par la direction générale du trésor et de la politique économique (DGTPE).

### **Évaluation, tris et éliminations**

Les doublons ont été éliminés.

Des opérations de recotation ont eu lieu : les cotes B-0009146/1 et B-0009147/1 ont été regroupées avec les cotes B-0009145/1 et B-0009145/2, la cote B-0009157/1 a été regroupée avec les cotes B-0009156/1 et B-0009156/2.

### **Mode de classement**

Thématique

### **Présentation du contenu**

Ce classement traite des différents emprunts pris par des municipalités, des départements ou des groupements privés au sortir de la Première guerre mondiale en vue de la reconstruction.

### **Indexation**

dette publique  
reconstruction

**B-0009144/1 - B-009160/2**

Emprunts en vue de reconstruction après la Première guerre mondiale.

1921-1948

**B-0009144/1, B-0009155/1, B-0009158/1-B-0009160/2**

Emprunts effectués par divers groupements.

1921-1947

**B-0009144/1**

Groupement pour la reconstitution immobilière dans les régions sinistrées : emprunt 6% de 1927 (1927-1929). Groupement pour la reconstitution par l'industrie nationale de l'outillage sinistré : emprunt 6 % de 1927 (1927-1941). Groupement pour la reconstitution immobilière dans les régions sinistrées : emprunt 6% de 1928. Églises dévastées : emprunt 5% de 1928 (1928-1935). Groupement des sinistrés du Nord et l'Aisne : emprunt 5% de 1929 (1929-1938). Groupement des industriels sinistrés : emprunt 5% de 1929 : correspondance, note, tableau (1929-1940).

1927-1941

**B-0009155/1**

Emprunts effectués par le groupement des sinistrés de l'Oise. - 1ère convention n°1059 du 31 décembre 1923 : note, correspondance, tableau (1923-1933). - Convention n°747 et n°752 : note, correspondance, certificat (1923-1936). - Convention n°1059 concernant le déblocage d'intérêts de fonds déposés à la caisse des dépôts et consignations : note, correspondance, tableau (1926-1931).

1923-1936

**B-0009158/1**

Emprunts effectués par le groupement des industriels sinistrés : 1er emprunt 5,50 % de 1928 (1928), 1er emprunt, convention n°2094 et 2095 concernant le déblocage de la totalité des emprunts bonifiés (1928-1930), 2e emprunt 5 % de 1928 (1928-1936), 2e emprunt convention n° 2172 concernant le déblocage des intérêts (1928-1930), 3ème emprunt 5 % de 1928 (1928-1930), 3ème emprunt convention n°2207 concernant le déblocage des intérêts (1929-1930), 5ème emprunt, 2e emprunt 5 % de 1929 (1929-1932), 5ème emprunt, convention n°2337 concernant le déblocage des intérêts : correspondance, tableau, liste (1929-1933).

1928-1936

**B-0009159/1**

Emprunts effectués par le groupement des industriel sinistrés : 6ème emprunt, 1er emprunt 4,5 % de 1930 (1930-1935), 6ème emprunt, convention n°2486 concernant le déblocage des intérêts (1930-1933), 7ème emprunt, 1er emprunt 4 % de 1931 (1931-1932), 7ème emprunt, convention n°2784 concernant le déblocage des intérêts (1932-1936), 8ème emprunt, 1er emprunt 4,5 % de 1932 (1932), 8ème emprunt, convention n° 2015 concernant le déblocage des intérêts : correspondance, tableau, liste (1932-1935).

1930-1936

**B-0009160/1**

Emprunts effectués par le groupement pour la reconstitution immobilière dans les régions sinistrées : 3ème emprunt 5 % de 1923 (1929-1930), 5ème emprunt 5,50 % de 1928 (1928-1930), 5ème emprunt 4 % de 1931 (1931-1941), 6ème emprunt 5 % de 1929 (1929-1947), 6ème emprunt 4,50 % de 1932 (1932-1944), 7ème emprunt 4 % de 1930 : correspondance, tableau, liste (1930-1947).

1928-1947

**B-0009160/2**

Emprunts effectués par le groupement des sinistrées du Nord et de l'Aisne, du Pas de Calais et groupement des houillères : 3ème emprunt 4 % de 1930 (1930-1932), 2e emprunt 5 % de 1929 (1929-1931), 2e emprunt, convention n°2442 concernant le

déblocage de l'emprunt (1930-1932), 1er emprunt 5 % de 1929 (1929-1930), convention n° 2348 concernant le déblocage de l'emprunt (1930-1934), 2e emprunt 4 % de 1930 (1930-1931), 3ème emprunt 4 % de 1931 (1931-1933), 1er emprunt 4 % de 1931 émis en remboursement de l'emprunt 6 % de 1921 : correspondance, tableau, liste (1921-1931).

1921-1934

**B-0009145/1-B-0009154/1, B-0009156/1-B-0009156/2**

Emprunts effectués par des départements et des villes.

1921-1948

**B-0009145/1**

Emprunts effectués par le département de l'Aisne : 4ème convention n°1989 du 24 janvier 1928 (1928-1940), 3ème convention n°1768 du 5 février 1927 (1927-1940), 2e convention n°1610 du 23 février 1926 (1926-1929), 1ère convention n°1609 du 23 février 1926 : correspondance, note, tableau (1926-1940).

1926-1940

**B-0009145/2**

Emprunts effectués par le département de la Marne : 4ème convention n°1846 du 15 juillet 1927 (1923-1934), 3ème convention n° 1806 du 9 mai 1927 (1927-1940), 2e convention n°1639 du 10 avril 1926 (1926-1940), 1ère convention n°1621 du 10 avril 1926 : correspondance, note, tableau (1926-1940).

1926-1940

**B-0009148/1**

Emprunts effectués par le département de l'Aisne : 4ème convention n°1989 du 24 janvier 1928 (1928-1940), 3ème convention n°1768 du 5 février 1927 (1927-1940), 2e convention n°1610 du 23 février 1926 (1926-1929), 1ère convention n°1609 du 23 février 1926 : correspondance, note, tableau (1926-1940).

1926-1940

**B-0009149/1**

Emprunts effectués par le département de la Meurthe-et-Moselle : 1ère convention n°459 du 2 juin 1922 (1922-1934) ; 2e convention n°1630 du 30 mars 1926 (1926-1933) ; 3ème convention n°1706 du 20 octobre 1926 : correspondance, note, tableau (1926-1933).

1926-1933

**B-0009150/1**

Emprunts effectués par le département de la Meuse : fédération des unions de coopératives de reconstruction (1922-1926), déblocage de fonds sur un compte bloqué de la fédération à la banque nationale de crédit (1922-1928), 1ère convention n°418 du 20 mai 1922 (1922-1932), 1ère convention n°757 du 12 mai 1923 : correspondance, note, tableau, coupure de journal (1923-1939).

1922-1939

**B-0009151/1**

Emprunts effectués par la ville de Verdun : convention n° C 8 concernant le remboursement du paiement des annuités (1921-1939), 2e convention n°1649 du 27 mai 1926 : correspondance, note, tableau (1926-1937).

1921-1939

**B-0009152/1**

Emprunts effectués par le département du Nord. - convention n°232 (liste classée alphabétiquement). - 1ère convention n°232 du 15 octobre 1921 : correspondance, note (1921-1945). - Conventions n°681 et n°232 (classées alphabétiquement) : liste (1922-1939). - 2e convention n°681 du 8 février 1923 : note, correspondance, tableau (1923-1945).

1921-1945

**B-0009153/1**

Emprunts effectués par le département du Nord. - convention n°1057 (liste classée alphabétiquement). - 3ème convention n°1057 du 31 octobre 1923 : correspondance, note (1924-1940).

1924-1940

**B-0009154/1**

Emprunts effectués par le département du Nord. - 4ème convention n°1607 du 15 janvier 1926 : correspondance, liste (1925-1943). - conventions n°1057 et n°1607 (classées alphabétiquement) : note, liste . - 6ème convention n°17874 du 20 mars 1927 : note, correspondance (1927-1948).

1925-1948

**B-0009156/1**

Emprunts effectués par le département du Pas-de-Calais. - 4ème convention n°1782 du 26 février 1927 (1926-1940). - 3ème convention n°1773 du 26 février 1927 (1926-1940). - 5ème convention n°2254 du 1er février 1929 : correspondance, tableau, liste (1929-1943).

1926-1943

**B-0009156/2**

Emprunts effectués par le département de la Somme. - 4ème convention n°1734 du 9 décembre 1926, remboursé par anticipation le 9 juin 1932 en exécution de la convention n°C 36. - 3ème convention n°1650 du 1er juin 1926, annulée et se reporter à la convention n°1734 (1926). - 2e convention n°1629 du 29 mars 1926 : note, correspondance, tableau (1926-1937).

1926-1937